

Une réunion au siège uniquement pour établir le calendrier des réunions à venir !!!

Alors que la direction a réduit le temps syndical, qu'elle piste les faits et gestes des militants syndicaux dans les sites, qu'elle contrôle avec zèle les délégations syndicales, elle réunit les représentants syndicaux des cinq organisations syndicales du groupe, à Satory, pour ne discuter que du calendrier des réunions de négociations et de CCE. Fin 2008, le DCRH avait pourtant proposé d'établir un calendrier mi janvier 2009 qui pourrait être examiné dès la première réunion de négociation, proposition acceptée par tous. Alors, pourquoi une telle démarche? On pourrait sans doute être plus productif au moment où des mesures d'économies sont mises en oeuvre dans tous les secteurs de l'entreprise. Peut mieux faire !

La négociation (NAO) sur les fermetures remise à plus tard:

Les salariés sont nombreux à attendre les décisions sur les périodes de fermetures imposées (été et hiver) afin d'organiser leurs congés. Les comités d'établissement ont également besoin de savoir à quelle moment les demandes de réservations (locations) seront les plus fortes.

Après que la CFDT ait insisté sur ces points, le DCRH a annoncé que **la fermeture d'été sera fixée du 3 au 14 août 2009**, rappelant qu'une semaine doit être accolée soit avant, soit après. Cependant, il a remis à plus tard les autres points :

- rattrapage de 4 jours fériés qui tombent en week-end, conformément à l'accord temps de travail.
- le placement du 5^{ème} jour RTT direction (seulement 4 RTT sont nécessaires entre Noël et le jour de l'an).

La CFDT a vivement réagi face à une telle attitude et demandé de programmer très rapidement la première réunion de NAO. **Le DCRH a finalement fixée la 1^{ère} NAO le 10 février.**

Calendrier du premier semestre 2009 :

Le principe retenu est de placer une réunion entre les partenaires sociaux, toutes les 3 semaines :

- **10 février : 1^{ère} NAO** (congés et RTT), Négociations contrat de travail, retraites complémentaires, déplacements et missions.
- **3 mars : 2^{ème} NAO** (bilan 2008) et poursuite des négociations.
- **24 mars : Négociations**
- **7 avril : NAO salaires 2009**
- **28 avril : Négociations**
- **2 juin : Négociations**
- **23 juin : Négociations**

A celles-ci, s'intercaleront des réunions de groupes de travail, du Comité de

Groupe, du CCE et sur tout le dispositif GPEC.

Les thèmes de Négociations en 2009 :

Après avoir tout juste terminé la négociation de l'accord sur les classifications-rémunérations-carrières, les partenaires sociaux se sont fixés plusieurs autres thèmes à traiter durant cette année :

- **Contrat de travail**
- **Retraites complémentaires**
- **Missions-déplacements**
- **Activités sociales et culturelles**
- **Prime de transport** (en NAO)
- **NTIC**
- **Participation aux bénéfices** (la direction semble disposer à rediscuter des termes d'un accord).
- **Emploi des séniors** (groupe de travail au premier semestre, suivi d'une négo au deuxième semestre)
- **Représentativité syndicale** (incidence des nouvelles règles)
- **Extension d'accords** aux nou-

velles filiales (Nexter Training, Optsys, NBCsys).

...et des réunions

Le DCRH a accepté de réunir le **Comité de Groupe en février 2009**, après plus d'un an d'ignorance de cette instance de la part de la direction centrale.

Le dispositif GPEC se déroulera selon les termes de l'accord :

- **CCE en février**, information sur la Stratégie de l'entreprise et des effets sur l'emploi.
- **Commission Economique** avec présentation du PMT avec les dirigeants des filiales, évolutions des emplois par famille professionnelle et conséquences.
- **Commission centrale de Formation**, définition des orientations triennales en adéquation avec les besoins d'adaptation.
- **CCE fin mars**, GPEC et résultat

2008 de l'UES. Lancement de la mission d'expertise.

- **CCE en avril**, bilan social de l'UES et budget formation 2010. Le rapport d'expertise est prévu pour fin juin.

Activités CE, un chantier de taille !

La direction a accepté d'aborder cette négociation sur les activités sociales et culturelles (ASC) en passant par un groupe de travail dont l'objectif est de dresser un état des lieux afin d'envisager les améliorations nécessaires.

Pour l'instant, ce groupe de travail a en charge le dossier de la restauration d'entreprise pour laquelle il est versé 1,7% de la masse salariale de l'UES (participation financière au repas).

De même, il est envisagé de faire un bilan des biens et moyens mis à disposition des CE.

Les partenaires sociaux se sont don-

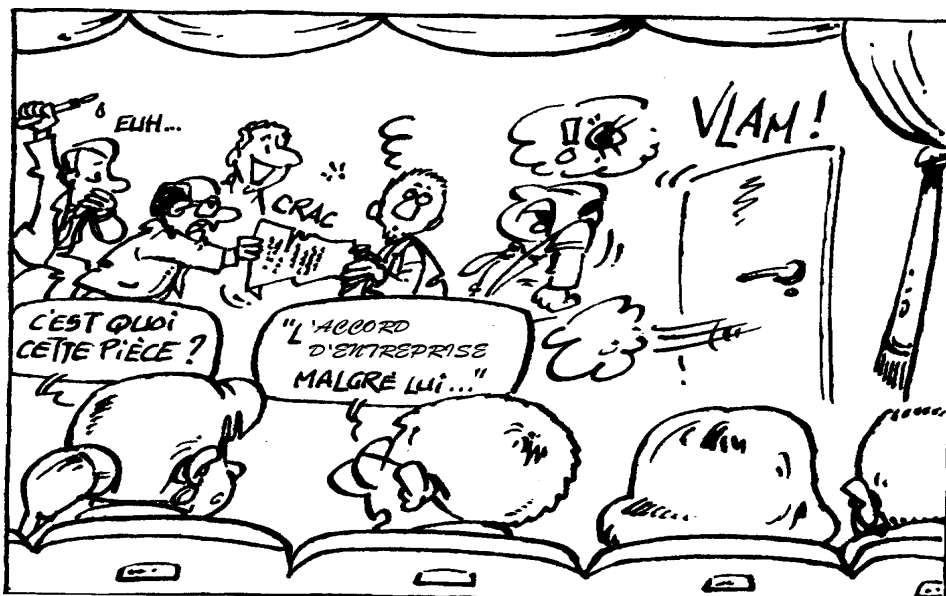
nés pour objectif de finaliser un accord sur les ASC fin juin 2009.

Pour la CFDT, ce travail minutieux et relativement complexe nécessite du temps afin de remplir correctement cette mission qui déterminera au final les moyens alloués aux CE. Les salariés sont en droit d'attendre, de la part de la direction, une réelle prise en compte de leurs attentes au regard des efforts consentis dans leur engagement au sein de l'entreprise.

Intéressement : Le premier versement en 2009 !

Cet accord, signé par la CFDT, aura ses premiers effets cette année selon les résultats des différentes filiales. Ces résultats ne seront connus qu'après la consolidation des comptes prévus d'être présentés au CCE fin mars. **Le versement de l'intéressement interviendra en avril** et pourra être, soit retiré par les salariés (sommes alors soumises à cotisations sociales et imposables), soit placé sur le PEE (Plan d'Epargne Entreprise). A ce propos, une information sera faite aux salariés, par l'organisme gestionnaire (Crédit Agricole), sur les modalités d'utilisation du PEE, sur les fonds de placements, etc.

La CFDT a exigé que cette information soit réalisée dans l'ensemble des sites de l'UES, en direct avec tous les salariés.



Vous entendez privilégier un syndicalisme responsable ; un syndicalisme qui se distingue par sa capacité d'actions et de propositions.



Rejoignez la CFDT !